Tableau récapitulatif
Fautes disciplinaires commises hors de l'exercice des fonctions
Décembre 2011 – Mis à jour août 2018

Fautes disciplinaires commises hors de l'exercice des fonctions

(liste indicative et non exhaustive)

Manquement à l'obligation d'exercice exclusif	Manquement portant atteinte à l'image de la F.P	Manquement à l'obligation de réserve
• exercice d'une activité notamment privée lucrative prohibée ; • cumul prohibé d'activités.	• propos diffamatoires ; • agissements délictueux ou criminels ; • coups et blessures volontaires ; • manquements à la dignité ou à la décence.	• prise de position publique dans des termes répréhensibles ; • mise en cause publique de manière grave du fonctionnement de l'administration ; • propos injurieux à l'égard de supérieurs ou mise en cause publique de leur compétence.